

Questions orales

Une fois de plus, le gouvernement s'en prend à l'île Vancouver et à l'Ouest. Comment le gouvernement peut-il exiger que les gouvernements provinciaux respectent leurs engagements à propos des changements constitutionnels alors que lui fait fi d'un accord vieux de 106 ans et de ses engagements vis-à-vis des habitants de l'île Vancouver?

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Monsieur le Président, nous avons respecté tous nos engagements contractuels. Si certains prétendent le contraire, ce sera aux tribunaux d'en décider.

M. Ross Stevenson (Durham): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Transports.

Le ministre ordonnera-t-il à ses fonctionnaires de négocier un accord provisoire avec l'Ontario pour maintenir le train de passagers sur la ligne Toronto-Peterborough jusqu'à ce que GO Transit soit en mesure de prendre la relève de façon permanente?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ai écrit à mes collègues des provinces pour discuter de toute proposition concernant le service ferroviaire, particulièrement la liaison Have-lock-Peterborough-Toronto.

Nous avons entamé les discussions immédiatement et je crois bien que nous réussirons à nous entendre pour confier cette ligne à GO Transit.

[Français]

M. Réginald Bélair (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre des Transports.

En coupant la grande majorité des lignes secondaires de VIA Rail au Canada, y compris celles de Cochrane—Kapusking, Marathon, Terrace Bay, Schreiber et Nipigon, le ministre a alors dit aux personnes âgées, aux pauvres, aux étudiants et aux handicapés qu'ils n'avaient plus accès à un moyen de transport abordable.

Comment le ministre pense-t-il que ces gens défavorisés pourront se déplacer au Canada?

M. Bouchard (Roberval): Monsieur le Président, quand je considère le taux d'utilisation des lignes auxquelles mon collègue se réfère, les gens voyageaient sûrement d'autres façons parce que 85 p. 100 des gens, là comme ailleurs, utilisent leurs voitures, 5 à 10 p. 100 utilisent l'avion et l'autobus, ce qui veut dire qu'il y a à peu près 5 p. 100 de la population de sa région, comme

dans n'importe quelle autre région du pays, qui utilisaient le train. Alors, je dois admettre que 95 p. 100 des personnes âgées vont continuer à utiliser le moyen qu'elles utilisaient avant.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire au premier ministre.

J'aimerais lui poser une question au sujet de ces coupures cruelles infligées à VIA Rail par son gouvernement. Pendant la campagne électorale de 1988, le premier ministre se pétait les bretelles prétendant avoir rétabli le service de VIA Rail dans certaines communautés au Canada. Pourquoi le premier ministre a-t-il donc réduit le service de VIA Rail de 25 p. 100 entre Ottawa et Toronto, et de 40 p. 100 entre Ottawa et Montréal, dans ma circonscription? Pourquoi le premier ministre a-t-il encore une fois oublié de dire la vérité aux Canadiens pendant la campagne électorale?

M. Bouchard (Roberval): Monsieur le Président, très simplement parce que, pour permettre à l'ensemble des Canadiens d'avoir un réseau national, nous avons fait en sorte que la distribution du réseau se fasse de Vancouver à Halifax. Si j'écoute la proposition de mon collègue, avec les finances que vous nous avez laissées, on aurait un réseau entre Toronto et Montréal. Merci, monsieur le Président, ce n'est pas ce que l'on veut!

[Traduction]

M. Ray Pagtakhan (Winnipeg—Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Étant donné que la construction de l'atelier d'entretien de Winnipeg sera terminée en 1990 et aura coûté 13,5 millions de dollars, étant donné la réduction radicale des services de VIA annoncée hier et étant donné que le président de VIA est aussi président du CN, le ministre peut-il donner à la Chambre et aux Manitobains l'assurance que cette nouvelle installation restera en activité et ne sera pas confiée au CN, mais continuera d'appartenir à VIA?

M. Bouchard (Roberval): Monsieur le Président, il appartient à VIA Rail de décider de l'utilisation des centres d'entretien de Winnipeg, Vancouver, Toronto et Montréal.

D'après mes renseignements, celui de Winnipeg restera en opération, mais la poursuite des activités reste liée aux décisions de VIA Rail.